

# Écho du Cingle N°29

## Le mot du maire

Trémolacois, Trémolacoises

C'est à nouveau une fin d'année particulièrement morose que nous sommes amenés à vivre, ce fut néanmoins la première année de plein exercice de notre équipe municipale que je remercie pour son énergie et son dévouement.

Une équipe déjà malheureusement réduite par la disparition de notre collègue conseiller Claude Raiga. Il a pu voir la réalisation d'une tâche dans laquelle il s'était pleinement investi : l'aménagement et le lancement du «café village».

Je dois dire toute ma satisfaction de constater que cette initiative qui faisait partie de nos projets de campagne est une réussite. De nombreuses animations souvent inédites à Trémolat y ont vu le jour et se poursuivent en cette période hivernale.

Par ailleurs, nous avons pu finaliser l'adressage de notre commune (une tâche qui nous a fortement mobilisés) qui était un préalable à l'arrivée de la fibre optique.

Ainsi vous avez peut-être pu voir circuler un certain nombre de véhicules sur nos routes et chemins car un cabinet a eu la charge d'inventorier tous les points de connexion à la fibre.

Une autre entreprise a réalisé l'inventaire de tous les supports téléphoniques actuels pour les rénover si nécessaire.

Le choix du lieu pour recevoir le central qui desservira toute la commune est également fait mais la fin des travaux, donc la desserte de tous les abonnés, ne pourra se faire que fin 2023 voire courant 2024.

2022 devrait voir la finalisation du plan local urbanisme intercommunal de notre communauté de communes Bastides Dordogne Périgord, ce ne devrait pas être un grand bouleversement pour notre commune qui est déjà dotée d'un PLUI mais je vous invite à la vigilance et à suivre ce dossier si vous êtes concernés, voire à nous faire part de vos desideratas.

Un autre motif de satisfaction pour notre village est de voir approcher la concrétisation de notre projet de lotissement à proximité du Grenier, en effet Périgord Habitat a voté 2 millions d'euros d'investissements sur Trémolat pour la réalisation de huit pavillons.

À l'heure où les transactions immobilières connaissent un boom sans précédent dans notre village pour des résidences principales, il est vital de pouvoir offrir des solutions de logements locatifs, le deuxième semestre 2022 devrait être celui de début des travaux.

Les conditions sanitaires nous ont amené à annuler notre désormais traditionnelle cérémonie de vœux, c'est pourquoi je vous souhaite, au nom du conseil municipal,

**une bonne et heureuse année 2022.**

Eric CHASSAGNE, M. Le Maire.



# V i e c o m m u n a l e



## Clin d'œil sur un Trémolacois

Christian PERRIER

Pour lui, Trémolat c'est avant tout une histoire de famille. En effet, ce n'est pas un hasard si avec son épouse, Marie-France, il a tenu un café et une épicerie près de la gare, jusqu'en 2012.



Lorsqu'il nous reçoit dans sa jolie maison de Soulalève, les photos étalées sur la table et les coupures de journaux sont l'occasion d'une vivante évocation de l'histoire de sa famille et à travers elle de l'histoire du village.

C'est son arrière grand-père qui avait lancé l'aventure en 1890.

Et Christian, avec sa carrure de footballeur a tout naturellement repris le flambeau après ses grands-parents et ses parents Jeantou et Jacqueline.

Pendant quarante ans son arrière grand-père a arpenté le village en charrette tirée par un mulet. Pour appeler les clients, une méthode simple et efficace : une trompette en cuivre !

Et entre deux clients, il tricotait des filets de pêche ! La Dordogne était alors très prisée par les pêcheurs.

A l'époque les choses étaient plus simples, le contrôle sanitaire n'existait pas, en revanche il n'était pas rare d'être invité par les clients pour partager un café ou même un repas..

En 1969, le tournage du film LE BOUCHER a été un épisode joyeux de la vie du village. Christian se souvient de la scène de l'enterrement, les pompiers avaient prêté main forte pour faire la pluie avec les lances à incendie et une ardeur telle qu'à la fin tout le monde était trempé !

L'équipe du film s'était tellement bien intégrée avec les gens du village qu'ils étaient invités partout!

Puis, en 1983 c'est la félibre de Trémolat qui a été un moment fort : près de 50.000 personnes y avaient assisté. Il y avait du monde partout, les gens pique-niquaient dans les noisetiers, c'était la fête.

Une locomotive à vapeur faisait la navette entre Bergerac et Sarlat.

Tous les habitants du village, y compris les touristes s'étaient attelés à la confection des fleurs.

Le père de Christian faisait l'eau-de-vie, il était bouilleur de cru.

Pour Pâques, il y avait 4 jours de fête votive qui animaient le village et le mardi, il y avait des courses de vélos.

Poulidor était même venu à Trémolat dans les années 90.

A cette époque, il y avait trois magasins d'alimentation, un bar restaurant d'ouvriers tenu par Mme Vincent, le Vieux Logis, avec le frère et la mère de M. Giraudel, le café St Hilaire, à la place de l'actuelle pizzeria, l'hôtel le Périgord, le Panoramic, trois garages, un plombier, le charon (sans oublier Elida la charonne !), et même une petite brocante à côté de l'office de tourisme. L'école comportait alors trois classes. Il y avait aussi trois équipes de foot qui regroupaient une cinquantaine de joueurs.

Il y a eu assez brièvement il est vrai, une boîte de nuit chez Cecchetto, « La Charette » à Rocamadou.

La grand-mère de Christian devait aller prêter serment au tribunal de Périgueux pour être autorisée à vendre les cartouches de chasse.

Christian est intarissable lorsqu'il évoque ses souvenirs du village, si intimement liés à l'histoire de sa famille, et cet attachement à Trémolat se perpétue, puisque sa fille et sa petite-fille vivent -comme par hasard !- dans la maison juste à coté, celle qui domine la magnifique vue sur la vallée de la Dordogne.

Joelle MAYER

# École

## Retour quasi normal...

Après une année difficile en 2020 à cause des conditions sanitaires, l'école a pu reprendre un rythme quasi normal cette année.

Toutefois, les projets prévus par l'équipe enseignante n'ont pu aboutir complètement. L'enseignante a tout de même pu faire bénéficier les enfants d'une visite aux jardins de Limeuil.

Ainsi qu'un petit spectacle pour la fin de l'année scolaire 2020 - 2021, avec l'exposition de valises réalisées et accompagnées de chansons et d'une danse apprise par les enfants.

A la rentrée 2021, l'effectif pour l'école de Trémolat est de 22 enfants. L'effectif sur le RPI Calès, Badefols, Trémolat, Pontours est de 63 enfants.

Cependant le prévisionnel pour la rentrée 2022, serait de 17 enfants pour l'école de Trémolat. Celui du RPI serait de 59 enfants.

Ce prévisionnel n'est pas celui espéré en comparaison des années précédentes, c'est pourquoi il est important dès à présent d'inscrire les enfants en âge de rejoindre les écoles de notre RPI.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour les inscriptions. L'école est, sans équivoque, un lieu important au sein d'un village.

Projet pour l'année 2021/2022 :

Le thème est le voyage avec un carnet de voyage avec des cartes postales envoyées par Le Loup (Mascotte de l'année). Ils voyageront sur le continent africain avec l'album « Le machin » et le continent asiatique avec « Trois petits grains de riz »

La classe est inscrite à un projet intitulé « Danser le machin », la maîtresse pourra donc adapter son apprentissage sur le langage et la danse. Afin de préparer ce spectacle, les enfants pourront bénéficier de l'intervention d'un professeur de danse.

M. Le Maire et son équipe ont été saisis d'une demande de contrat d'apprentissage pour l'école, c'est pourquoi Melle Déborah MONZIE a rejoint l'équipe éducative dès la rentrée de septembre. Déborah est sous la tutelle d'Emma CIAMPA, l'actuelle agent technique péri-scolaire (ATSEM).

Du côté de la cantine, en remplacement de Mme Annie GERBOUT, la mairie a recruté un nouveau cuisinier diplômé : Pierre LAVIALLE.

Pierre de par ses expériences professionnelles a pu mettre en place haut la main la nouvelle loi EGALIM dont nous vous parlions dans le dernier numéro. Celui-ci est soutenu par Marie Christine ANTOINE au service.

Il a su s'intégrer auprès de l'équipe mais aussi des enfants, c'est avec beaucoup de plaisir qu'il fait partager sa passion de la cuisine en leur proposant des ateliers notamment lors de la semaine du goût.

Pierre prépare les menus frais et locaux qui sont consultables sur le site internet toutes les semaines dans la rubrique École.



Exposition de valises réalisées par les enfants

## Vos animaux

Si vous avez perdu ou trouvé un animal, vous pouvez contacter l'I-CAD sur [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr) ou au 08.10.778.778.



Vous pouvez aussi vous rendre à la Mairie qui possède un lecteur de puces pour identifier les animaux.

De plus, Selon la loi de 2015, les propriétaires de chats sont dans l'obligation de faire identifier leur animal sous risque d'amende ainsi que le devoir civique de les faire stériliser.



De plus, les propriétaires de chiens sont tenus les tenir en laisse lors des promenades et de limiter les nuisances sonores dues aux aboiements qui dérangent le voisinage.

## Personnel de Mairie

Nous avons accueilli, depuis quelque mois, deux nouvelles secrétaires à l'accueil de la mairie, Mme Virginie CHOTARD, qui est venue remplacer, Mme Axelle VIGNEAU, ainsi que Mme Chantal ROLAND qui remplace Mme Valérie PHILIP. Toutes deux nous ont quitté pour de nouveaux horizons.

De plus, M. Jean-Pierre ZDZIEBLO qui aidait déjà M. Denis LABARRE a rejoint l'équipe communale.

# Tourisme



## PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉES (PDIPR)

L'étude de faisabilité engagée par le département en lien avec la communauté de communes sur les 13 communes concernées par l'opération de mise en œuvre du PDIPR, est finalisée.

A ce jour, toutes les communes ont validé les propositions de parcours et un chiffrage estimatif global pour chaque commune a été réalisé en lien avec les services techniques de la communauté de communes.

En ce qui concerne Trémolat, deux boucles ont été retenues pour le balisage : la boucle du Cingle et la boucle de la plaine. Le dossier est en cours entre le département, l'intercommunalité et la commune.

Tous les chemins ruraux actuellement cadastrés ont été entretenus et sont tous presque ré-ouverts. Nous avons encore quelques points à régler. Ils seront inscrits à terme au sein du PDIPR afin de les conserver comme patrimoine de la commune. De plus, un dossier pour faire respecter la règle du « marche pied » est en cours sur le bord Dordogne.

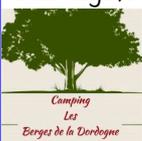


### Jeu D'enquête Sur Les Traces Du Boucher à l'initiative de la Cerise sous le Chapeau dans le cadre du festival Chabrol

Mise en place d'un jeu enquête permanent au cœur du village « sur les traces du Boucher » en vente en mairie et au sein des Offices du Tourisme 6€/livret à faire en famille ou entre amis afin de faire découvrir ou redécouvrir notre belle commune de manière ludique.

Les Offices du Tourisme Périgord Bastides sont co-financeurs de ce jeu.

Remerciements particuliers à nos autres partenaires : Le Camping des Berges de la Dordogne, La Pizzeria le Nulle Part Ailleurs, Le Village de gîtes Lesco Del Pont, le Garage Darnige, l'Agence Immobilière Ici Dordogne.



A cette occasion nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous a aidé dans cette mission à les répertorier mais aussi à les entretenir et les rendre accessibles.

Nous avons la chance sur la commune d'avoir des chemins ruraux de grandes qualités faune, flore et petit patrimoine. Nous en profitons pour vous présenter deux trémolacois professionnels et passionnés :

Corinne Oosterlee botaniste et photographe propose régulièrement des balades botaniques sur le secteur [www.baladebotanique.fr](http://www.baladebotanique.fr) - [oosterlee.corine@gmail.com](mailto:oosterlee.corine@gmail.com) - 06.31.41.60.32

Thomas Chenet, BTS Gestion et Protection de la Nature spécialité Animation Nature, Licence Professionnelle de Géographie « Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux » propose des balades, randonnées et activités natures. [www.anpperigord.com](http://www.anpperigord.com) - [thomas@anpperigord.com](mailto:thomas@anpperigord.com) - 06.78.95.96.36

Félicitations au camping  
«Les Berges de la Dordogne »  
Médaille d'or  
« satisfaction clients 2020»

### Rappel Aux Propriétaires

Les chemins ruraux sont répertoriés au cadastre et disponibles en Mairie, si vous souhaitez en vérifier le tracé exact.

Une lettre sera envoyée aux propriétaires qui ne respecteraient pas la liberté d'accès à ces chemins afin de les inviter à libérer le passage ou à venir à notre rencontre pour trouver officiellement une autre solution de passage.

Nous vous prions de nous faire remonter vos remarques et suggestions afin d'améliorer nos chemins de randonnées.

# C u l t u r e

## Festival Chabrol

Le week-end du 26 et 27 juin dernier, Trémolat a repris un petit air des années 70.

En effet, sous la houlette de Sonia ROUX et de Joëlle MAYER, l'association la Cerise sous le Chapeau a organisé un festival Claude Chabrol.



Célébrant le réalisateur qui tournait **Le Boucher** dans le village en 1969, de nombreuses animations ont été proposées aux visiteurs.

Des courts métrages ont été diffusés en boucle, des tables rondes autour de l'œuvre du réalisateur, un atelier pour initier les enfants aux métiers du cinéma, un masque et la plume fictif animé par des comédiens, le tournage d'un court métrage, des balades en 2 CV, un jeu d'enquête, deux concerts et la projection de la cérémonie et du boucher, ont attiré un public nombreux.

La particularité de ce tournage avait été la grande proximité entre l'équipe du film et les habitants de Trémolat.

Les deux fils et la fille de M. Claude CHABROL, invités d'honneur, ont ainsi pu constater à quel point le souvenir en était encore vif chez ceux qui y avaient assisté de près ou de loin.

Le festival a été copieusement annoncé et commenté par sud-ouest et par FRANCE BLEU PÉRIGORD qui avait planté sa tente devant la mairie durant toute la matinée du samedi.

C'est grâce à de nombreux bénévoles que cette réalisation a été possible, que ce soit pour le côté technique, le montage et démontage des chapiteaux ou bien encore pour la restauration.

Qu'ils en soient ici remerciés ainsi que tous les commerçants qui ont apporté leur contribution au projet.

Le documentaire de Hugo DUFOR est disponible sur YOUTUBE « Les enfants du boucher »

N'oubliez pas d'installer votre numéro, comme indiqué sur le document joint, afin de faciliter les secours ou encore vos livraisons,...

Si vous ne l'avez pas encore récupéré, il vous attend à la mairie.



## Cérémonies

Deux cérémonies particulières ont eu lieu dans notre cimetière.

A l'occasion du bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon 1er, l'association « le souvenir français » rassemblait, le 9 octobre et le 18 décembre 17 porte-drapeaux pour rendre hommage à deux soldats de cette époque napoléonienne.

Une dizaine de cérémonies analogues se sont ainsi déroulées cette année dans les cimetières du bergeracois.

Les carrières militaires de Joseph AUBÉ DE BRACQUEMONT et de Jean JACOUTET ont pu ainsi être évoquées par notre maire.

Le premier, né à Reims en 1782, était officier de l'état major et participait, notamment, aux campagnes d'Espagne, du Portugal, à la bataille de Leipzig comme nous l'indique la belle épitaphe lisible sur sa tombe.

Il se retira à Trémolat dont il fut maire, et y mourut en 1875 à la grange neuve.

Le second né à Trémolat en 1779, chirurgien, participait à la deuxième campagne d'Italie et aux batailles de Montebello et de Marengo.

Il revint à Trémolat comme médecin, et y mourut en 1831.

Deux cérémonies émouvantes qui permirent d'évoquer des faits marquants de l'histoire de Trémolat.

La propriété de la grange neuve fut achetée par AUBÉ DE BRACQUEMONT sur les conseils de Jean JACOUTET.

Ces deux soldats s'étaient donc connus très jeunes sur les champs de bataille, et se sont ensuite retrouvés à Trémolat.



M. JACOUTET





Malgré les conditions sanitaires, nos associations ont réussi à réaliser quelques animations :

- L'AMICALE LAÏQUE DU RPI a fait la vente de chocolats, offerts aux enfants un spectacle de Noël et réalisé une tombola. Cette année, comme l'année dernière a eu lieu la vente de chocolats, cinéma pour Noël et certainement une tombola. La kermesse dépendra des conditions sanitaires du moment. (Contact:amicalelaique24@yahoo.fr)

- LES GOUYASSOUS ont pu organiser la soirée beaujolais. Lors de cette soirée, les membres du bureau ont pu annoncer que l'association des anciens élèves de Trémolat remettra encore cette année un chèque à l'amicale laïque du RPI. N'hésitez donc pas à participer aux différentes animations proposées par les Gouyassous. (Contact : Jean LABARRE 0553639340)

- LE COMITÉ DES FÊTES a organisé cette année le bal du 14 juillet ainsi qu'un marché gourmand et le marché de Noël. (Contact : 0681612688)

- CAFÉ-VILLAGE a ouvert cet été afin de réunir toute l'année les habitants du village autour de diverses activités tel que le tricot, la belote, le yoga, ... et des repas à thème. (Contact : cafevillage.benevole@gmail.com)

- LA CERISE SOUS LE CHAPEAU a pu recommencer à organiser des soirées de théâtre et de rencontres (Contact : Joëlle MAYER 0642840215)

- CAVAL CÂL, s'est installé à Calès et vous propose Baby-Poney à partir de 2 ans, Initiations découverte, leçons, stages, promenades, Boucle de Calès famille. (Contact : Aurélie STELLA 0631414383)



Marché de Noël  
du Comité des Fêtes



Soirée haricots-couennes  
Au Café Village

**Trémolat Salle du grenier**  
Samedi 30 octobre 2021 à 18 HEURES

**Nadine Vasseur**  
viendra retracer (à partir d'archives privées)  
la vie publique de :  
**Simone Veil**

RESERVATION : au 06 42 84 02 15 / 06 53 57 38 44  
Rue de la République - 24100 Trémolat (CORN)  
Entrée 10 € - Adhérent 7€ - Gratuit pour les moins de 15 ans

Affiche d'évènement  
De La Cerise sous le Chapeau

Le SMD3 développe des projets de compostage sur le territoire afin de former les personnes qui le souhaitent.

Certains commencent à composter mais sont déçus car ils n'arrivent pas à obtenir du compost. Il suffit pourtant de quelques clés pour y arriver.

Le SMD3 propose des ateliers de compostage sur notre commune.

Les ateliers durent de 1h à 1h30, peuvent se faire en extérieur comme en intérieur.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez à vous inscrire auprès de la mairie afin que soit organisé les ateliers.



A la suite d'une demande de la Préfecture qui recense les mouvements de terrain et les cavités.

Nous vous sollicitons et souhaitons recueillir vos informations afin d'aboutir à un recensement le plus exhaustif et surtout le mieux renseigné possible.

Merci de bien vouloir faire part de vos constatations : chutes, glissements, éboulements, cavités, affaissement du sol à la mairie, au plus vite.

# I n f o s p r a t i q u e s



Si vous ne souhaitez pas cuisiner, des foods trucks sont présents toute l'année sur notre commune.

- Le mercredi soir, c'est Fish and Chips avec THE DORDOGNE CHIPPY, au café village sur place ou à emporter. N'oubliez pas de réserver auprès de Karen et Andrew CALVERT au 06.19.99.25.62 ou sur leur Facebook ou encore au Café Village.

- Le jeudi soir, c'est SUSHI ECLAIR qui vous attend sur le parking du Grenier pour déguster des sushis à emporter. Passez vos commandes au 06.13.10.12.73.

À la suite des conditions sanitaires, M. Le Maire et son Conseil Municipal n'ont pu accueillir les nouveaux administrés arrivés sur la commune, c'est pourquoi,

un **verre de l'amitié sera organisé courant juin 2022**. Les personnes concernées recevront une invitation de la mairie.

(Si les conditions sanitaires à ce moment là le permettent.)



## *Cette année le marché s'est agrandi.*

Nous accueillons désormais M. JACQUELIN Christophe, Saveurs des Mers, Traiteur/Poissonnier.

Vous trouvez toujours le primeur, M. et Mme ALVEZ, l'épicier, M. VENANCIE, le fromager (uniquement fromage de chèvre) M. HARDY Kevin et M. MARTIN Alexandre, EIRL Martin qui vous propose la pâtisserie une semaine sur deux.

## Élagage :

Fin 2021 ou début 2022, La Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord envisage de réaliser une campagne d'élagage des arbres, branches et haies se situant sur l'emprise du domaine public routier (Voies Communales et Chemins Ruraux), et d'abattre les arbres menaçant de tomber sur les voies de circulation.

Les voies communales concernées sont les suivantes :

n° 502 Route du Castelot, n°606 Route Charlemagne, n°604 Route de La Cabane, n°105 Rossignol et Route de Queyssou.

Le bois coupé sera stocké sur place, avec à la charge du propriétaire l'évacuation le plus tôt possible afin d'éviter l'encombrement des accotements et fossés et tout risque de vol.

Si vous êtes opposés à cet élagage le long de vos parcelles, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en mairie dans les plus brefs délais. Vous pouvez élaguer ou abattre vous-mêmes les arbres concernés et ce avant l'intervention des services communautaires.

## Mesures barrières sur le marché

Les règles à respecter afin d'éviter toute nouvelle propagation du virus.

Le port du masque est obligatoire, la distanciation entre les clients doit être d'1 mètre au minimum et 1,5 à 2 mètres dans l'idéal et bien sûr le lavage des mains avec du savon ou avec du gel hydro-alcoolique.

Merci à chacun de continuer à respecter ces quelques règles.

A bientôt sur notre marché !

## Feu de jardin

Pour la période du 1er octobre à la fin février, toutes les personnes qui désirent faire brûler des végétaux devront déposer une déclaration en mairie 3 jours avant.



L'arrêté préfectoral concernant ces feux est consultable en mairie et sur le site internet.



M. Le maire reçoit  
le samedi après-midi sur rendez-vous

Les adjoints et les conseillers municipaux restent à votre disposition et sont joignables par mail sur le site de la mairie.

**Le secrétariat de mairie** est ouvert :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h Fermé le mercredi

Tél: 05.53.22.80.17

E mail : [mairie@tremolat.fr](mailto:mairie@tremolat.fr) - Site internet : [www.tremolat.fr](http://www.tremolat.fr)

**L'Agence Postale Communale** est ouverte :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30

Tél : 05.53.23.21.74

